

Essonne • Vendredi 20 juin 2025 • N° 25138 • 3,90 €

Le Parisien

+ Vos
magazines
Week-end
et TV



Affaire Grégory Ce que la justice reproche à la grand-tante ➔ P. 14 et 15



ABACA/BERZANE NASSER

France 2
Léa Salamé, reine
du 20 Heures

➔ Culture & loisirs • P. 26 et 27

SNCF
Verbalisé pour
10 centimes

➔ Économie • P. 10

Été De plus en plus étouffant

Une bonne partie de la France est en alerte canicule ce vendredi. Les coups de chaud se multiplient, comme le montrent les relevés météo depuis trente ans que nous avons compulsés. Et ça va durer.

➔ Fait du jour • P. 2 à 5



AFP/MANUEL COHEN

PUBLICITÉ

Tiercé
DADAHUËTES

Les vendredis, samedis
et dimanches dès le 20 juin

1€
= 1 Tiercé
+ 1 PAQUET DE
CACAHUËTES
COLLECTOR!*



PMU

* Opération disponible dans les hippodromes et points de vente sélectionnés, jusqu'à épuisement des stocks et variable selon les points de vente. Voir conditions complètes sur pmu.fr/point-de-vente/cote-courses. Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé. Le pari hippique comporte une part de hasard, le gain n'est donc pas garanti.

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



GOVERNEMENT

Le Parisien

R 20174 - 620 - 3,90 €

60 | PONT-SAINT-MAXENCE Dernière ligne droite avant l'ouverture, en août, de la gigafactory du groupe GPA, spécialisée dans le recyclage de véhicules. Cet équipement est présenté comme unique au monde.

Cette casse auto sera la plus grande de France

Hervé Sénamaud

« **LE TERME** de casse auto ne correspond plus vraiment à notre métier. » Sans renier l'histoire de son groupe familial fondé en 1962, Johan Renaud, président du groupe GPA, tient à préciser que l'usine ultramoderne en train de sortir de terre à Pont-Sainte-Maxence (Oise) n'a plus grand-chose de commun avec les casses automobiles d'autrefois, où s'empilaient les carcasses de voitures dans le plus grand désordre.

Au contraire, la gigafactory, opérationnelle en août, est présentée comme la plus grande de France. « À ma connaissance, ce sera le site de recyclage de voitures le plus évolué au monde, avance le PDG de GPA, qui a investi 42 millions d'euros pour transformer cette ancienne friche industrielle. Sur un espace de 16 000 m², l'équipe-

ment pourra traiter jusqu'à 40 000 véhicules hors d'usage par an, essentiellement expédiés par les compagnies d'assurances car jugés non réparables. Mais avec GPA, tout ou presque est recyclable dans une voiture, sous forme de pièces qui seront ensuite revendues à des particuliers ou des professionnels, et aussi de matières premières secondaires qui seront réutilisées par d'autres industriels.

« Pas de nuisances pour les riverains »

Quand le projet a émergé il y a un peu plus de deux ans, il a suscité une réelle inquiétude auprès de riverains, pas vraiment emballés par la perspective de cohabiter avec une casse auto géante. « J'avais visité l'usine GPA située à côté du siège de l'entreprise dans la Drôme et j'ai eu l'impression d'entrer sur un site sain, où l'on n'est pas accablé par



le bruit en entrant, témoigne Arnaud Dumontier, maire (DVD) de Pont-Sainte-Maxence. Nous avons tenu informée la population, et organisé notamment une réunion publique. »

Dans son projet, le groupe GPA a su dissiper les inquié-

tudes, en mettant en avant un impact environnemental limité. « Globalement, il n'aura pas de nuisances, il n'y aura ni fumée ni odeur, souligne Johan Renaud. Et peu de bruits car le broyage, une fois les pièces retirées, n'aura pas lieu à Pont, ce n'est

Pont-Sainte-Maxence (Oise). Ce site de 16 000 m² sera dimensionné pour prendre en charge 40 000 véhicules hors d'usage chaque année.

pas notre métier. Notre activité reste avant tout manuelle, chaque véhicule étant différent, il faut procéder au retrait des pièces à la main. »

L'entreprise a déjà entamé le recrutement de ses futurs salariés oisiens, 30 dans un premier temps puis 70 dès 2026. L'entreprise recherche surtout des profils de manutentionnaire, caristes, techniciens, mécaniciens ou carrossiers. En achetant une autre friche voisine, GPA a déjà anticipé une extension, notamment pour le stockage des véhicules en attendant qu'ils soient pris en charge.

Un bâtiment de 900 m², uniquement dédié au recyclage des véhicules électri-

ques, qui représentent actuellement 5 % de ceux recyclés, a été aménagé, un peu à l'écart du reste de l'usine.

Vendues en ligne à des professionnels ou des particuliers, les pièces récupérées seront acheminées par camions, à raison de 10 à 20 semi-remorques par jour partant du site de Pont-Sainte-Maxence. « Nous avons entamé des discussions avec les voies navigables de France pour étudier la possibilité de recourir à la navigation fluviale sur l'Oise qui passe au bout de notre terrain, pour transporter et acheminer les matières recyclées vers nos partenaires », précise Johan Renaud.

De quoi réjouir Arnaud Dumontier. « Pont-Sainte-Maxence renoue avec son grand passé industriel, mais en axant sa réindustrialisation sur des activités liées au développement durable. »

JUDICIAIRES ET LÉGALES

ANNONCES 91

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2025 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 80 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 16 décembre 2024 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 395 € HT - (SAS) 197 € HT - (SASU) 141 € HT - (SNC) 218 € HT - (SARL) 147 € HT - (EURL) 129 € HT - (SOCIÉTÉ CIVIL) 220 € HT - (SCI) 189 € HT. Démission, nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou de clôture de l'exercice social : de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital : 108 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AI : 135 € HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - cessions d'actions - Réalisation du bail commercial : 187 € HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 152 € HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles et commerciales : 110 € HT - Changement de prénomme : 57 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 16 décembre 2024 : 60 (0,183 € HT) - 75/92/93/94 (0,237 € HT) - 91/77/78/95 (0,225 €).

LES MARCHÉS PUBLICS
Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

Enquête publique

COMMUNE DE DRAVEIL

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
MISE EN COMPATIBILITÉ N°1 DU
PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Maire, par arrêté municipal n°URBA 25-05-126 du 16 mai 2025, a décidé de soumettre à enquête publique la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Draveil par déclaration de projet dans le cadre du projet plurifonctionnel de valorisation du site de l'ancien hôpital Joffre (mise en compatibilité n°1 du PLU de Draveil).

A cet effet, Monsieur Brice DEVRIERE a été désigné commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles.

L'enquête publique se déroulera du lundi 18 juin 2025 à 9h00 inclus au vendredi 18 juillet 2025 à 17h00 inclus, soit 33 jours consécutifs.

Le dossier de projet de mise en compatibilité n°1 du PLU, ainsi qu'un registre d'enquête publique à feuillets reliés côté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés au service urbanisme de la commune de Draveil, situé au Centre administratif, 97 bis boulevard Henri Barbusse (cour Chapuis) 91210 Draveil du lundi 18 juin 2025 à 9h00 inclus au vendredi 18 juillet 2025 à 17h00 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du service urbanisme, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable et téléchargeable sur le site internet de la ville de Draveil (<https://www.draveil.fr/540/plan-local-d-urbanisme-plu.html>). Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre mis à disposition au service urbanisme, ou les adresser à l'attention de Monsieur Brice DEVRIERE, commissaire enquêteur, par lettre à l'adresse suivante : ville de Draveil - 3 avenue de Villiers, 91210 DRAVEIL CEDEX, ou par courriel à l'adresse : ep.hopitaljoffre@mairiedraveil.fr.

Les contributions reçues par courriel seront consultables dans le dossier en ligne et insérées dans le registre papier.

Le commissaire enquêteur effectuera quatre permanences à l'hôtel de ville, en salle des adjoints, 3 avenue de Villiers, 91210 DRAVEIL et recevra le public les :

- Mercredi 18 juin 2025, de 14h00 à 17h00,
- Mardi 24 juin 2025, de 9h00 à 12h00,
- Samedi 5 juillet 2025, 9h00 à 12h00,
- Vendredi 18 juillet 2025, de 14h00 à 17h00.

A compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an au service urbanisme de la mairie de Draveil aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la mairie.

A l'issue de l'enquête publique, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, le Conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de mise en compatibilité n°1 du PLU.

Le Parisien

Publiez votre **ANNONCE LÉGALE** avec Le Parisien

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr

Collectivités territoriales

Le bon réflexe, c'est **Le Parisien**

Publiez vos annonces dans Le Parisien

Le Parisien est le seul quotidien habilité sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France et Oise.

Votre contact pour vos annonces : 01 87 39 82 96 - legales2@leparisien.fr